



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
lance un Appel à Candidatures pour le poste de :

Magasinier (Technicien Audiovisuel)
(Nombre de postes : 01)

Activités principales :

Le magasinier d'établissement formation en audiovisuel est chargé principalement, d'assurer la disponibilité et le bon fonctionnement de tous les équipements nécessaires aux activités audiovisuelles de l'établissement.

➤ **Tâches spécifiques à réaliser par le magasinier :**

- **Réception des livraisons** : Assurer la réception des équipements audiovisuels livrés par les fournisseurs, en vérifiant la conformité des articles reçus par rapport aux bons de commande.
- **Contrôle qualité** : Examiner attentivement les équipements reçus pour détecter tout défaut ou dommage éventuel lors du transport. Si nécessaire, signaler les problèmes au fournisseur pour obtenir un remplacement ou une réparation.
- **Stockage adéquat** : Organiser et ranger les équipements dans le magasin de manière à optimiser l'espace et à faciliter l'accès lors de la préparation des commandes. Veiller à ce que les équipements fragiles soient stockés de manière sécurisée pour éviter tout risque de dommage.
- **Gestion des stocks** : Tenir un inventaire précis des équipements disponibles en utilisant un système de gestion de stock informatisé. Mettre à jour régulièrement les enregistrements pour refléter les entrées et les sorties de stock.
- **Analyser le cahier des charges** : Déterminer la liste du matériel nécessaire au tournage, en prenant en compte les contraintes du projet audiovisuel.
- **Préparation des commandes** : Préparer les équipements nécessaires pour les différents projets ou événements audiovisuels en fonction des demandes des utilisateurs. Et vérifier l'état de l'ensemble du matériel afin d'être opérationnel en tournage.
- **Distribution aux utilisateurs** : Distribuer les équipements audiovisuels aux utilisateurs autorisés selon les demandes approuvées. Fournir toute assistance nécessaire pour expliquer le fonctionnement des équipements ou pour résoudre des problèmes techniques mineurs.
- **Maintenance préventive** : Collaborer avec l'équipe technique pour planifier et exécuter des tâches de maintenance préventive sur les équipements, en veillant à ce qu'ils restent en bon état de fonctionnement et prolongent leur durée de vie utile.
- **Suivi des demandes** : Tenir un registre des demandes d'équipements audiovisuels et des prêts effectués, enregistrant les détails tels que la date de la demande, les articles empruntés et la date de retour prévue.
- **Gestion des retours** : Traiter les retours d'équipements défectueux ou obsolètes en suivant les procédures établies par l'établissement. Coordonner avec les fournisseurs pour organiser les réparations ou les remplacements nécessaires.
- **Assistance générale** : Apporter un soutien logistique général aux équipes audiovisuelles, en répondant aux demandes de renseignements, en fournissant des conseils sur le choix des équipements appropriés et en offrant une assistance lors de la planification d'événements ou de projets spéciaux.
- **Assurer le reporting à sa hiérarchie.**

➤ **Compétences techniques :**

- Excellente maîtrise de l'utilisation d'un Progiciel de Gestion Intégrée (ERP) en entreprise ou en établissement public, avec une capacité à enregistrer et gérer les mouvements de stocks de manière efficace.
- Connaissance des normes de stockage et des bonnes pratiques en matière de gestion de magasin.
- Capacité à utiliser des outils informatiques pour maintenir des enregistrements précis et à jour des inventaires.
- Connaissances en électricité et en électronique.
- Capacité à organiser efficacement les équipements audiovisuels dans le magasin, à maintenir un inventaire précis et à suivre les procédures établies.
- Respect des normes éthiques et des procédures de sécurité en matière de gestion des stocks, avec une conduite professionnelle exemplaire.

Profil requis :

- Être titulaire du diplôme de Technicien Spécialisé, ou diplôme équivalent, relevant du domaine des métiers de l'audiovisuel (**Diplôme donnant accès à l'échelle 9 de la fonction publique**) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée d'au moins 2 années dans un poste similaire ;

- Avoir une maîtrise de l'utilisation de Progiciel de Gestion Intégrée (ERP) en Entreprise ou Etablissement Public est un atout ;
- Être âgé de moins de 40 ans à la date de la prise de service ;
- Être de nationalité marocaine.

Dossier de candidature :

- Formulaire de candidature (F1) à renseigner (Format PDF), téléchargeable depuis le site www.ofppt.ma;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste (Format PDF) ;
- Copie du diplôme requis (les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence) (Format PDF) ;
- Copie de la CNI (Recto-verso) en Format PDF (Une seule page) ;

Modalités de dépôt de dossier de candidature :

S'inscrire et Postuler en envoyant le dossier de candidature **sous format PDF** à l'offre sur le site : <http://recrutement.ofppt.ma> ;

Date limite de réception des candidatures est le 06 Juin 2024 à minuit.

N.B : Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération.
Toute information erronée entraînera l'annulation du dossier de candidature.

Date et lieu du concours :

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués à des tests d'évaluation, dont les dates et les lieux de déroulement seront indiqués ultérieurement.

Affectation :

Casablanca.

Réf : OFF/DRH/DCF/SES N° /23

Casablanca, le :

DECISION D'APPEL A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE MAGASINIER (TECHNICIEN DE SON)

La Directrice Générale de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail ;

- Vu le Dahir portant loi N° 1-72-183 du 28 Rabii II 1394 (21 mai 1974) instituant l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail ;
- Vu l'arrêté fixant l'organisation de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail ;
- Vu la Circulaire du Chef de Gouvernement n°699 du 1er juin 2012 relative à la généralisation des procédures de recrutement par voie de concours aux Etablissements et Entreprises Publics ;
- Vu la décision n° 4964 du 07 Septembre 2018 relative à la nomination de Madame TRICHA Loubna en qualité de Directrice Générale de l'OFPPT à compter du 20 Aout 2018 ;
- Vu la Décision de Madame la Directrice Générale N° 49 en date du 27 Aout 2018 portant délégation de signature à Monsieur le Directeur des Ressources Humaines ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Poste à pourvoir

Il est organisé un concours de recrutement pour le poste de **Magasinier (Technicien de son)**.

ARTICLE 2 : Nombre de postes à pourvoir

Le nombre de postes à pourvoir est de **01**.

ARTICLE 3 : Activités principales :

Le magasinier d'établissement formation en audiovisuel est chargé principalement, d'assurer la disponibilité et le bon fonctionnement de tous les équipements nécessaires aux activités audiovisuelles de l'établissement.

➤ **Tâches spécifiques à réaliser par le magasinier :**

- **Réception des livraisons** : Assurer la réception des équipements audiovisuels livrés par les fournisseurs, en vérifiant la conformité des articles reçus par rapport aux bons de commande.
- **Contrôle qualité** : Examiner attentivement les équipements reçus pour détecter tout défaut ou dommage éventuel lors du transport. Si nécessaire, signaler les problèmes au fournisseur pour obtenir un remplacement ou une réparation.
- **Stockage adéquat** : Organiser et ranger les équipements dans le magasin de manière à optimiser l'espace et à faciliter l'accès lors de la préparation des commandes. Veiller à ce que les équipements fragiles soient stockés de manière sécurisée pour éviter tout risque de dommage.
- **Gestion des stocks** : Tenir un inventaire précis des équipements disponibles en utilisant un système de gestion de stock informatisé. Mettre à jour régulièrement les enregistrements pour refléter les entrées et les sorties de stock.
- **Analyser le cahier des charges** : Déterminer la liste du matériel nécessaire au tournage, en prenant en compte les contraintes du projet audiovisuel.
- **Préparation des commandes** : Préparer les équipements nécessaires pour les différents projets ou événements audiovisuels en fonction des demandes des utilisateurs. Et vérifier l'état de l'ensemble du matériel afin d'être opérationnel en tournage.
- **Distribution aux utilisateurs** : Distribuer les équipements audiovisuels aux utilisateurs autorisés selon les demandes approuvées. Fournir toute assistance nécessaire pour expliquer le fonctionnement des équipements ou pour résoudre des problèmes techniques mineurs.
- **Maintenance préventive** : Collaborer avec l'équipe technique pour planifier et exécuter des tâches de maintenance préventive sur les équipements, en veillant à ce qu'ils restent en bon état de fonctionnement et prolongent leur durée de vie utile.
- **Suivi des demandes** : Tenir un registre des demandes d'équipements audiovisuels et des prêts effectués, enregistrant les détails tels que la date de la demande, les articles empruntés et la date de retour prévue.
- **Gestion des retours** : Traiter les retours d'équipements défectueux ou obsolètes en suivant les procédures établies par l'établissement. Coordonner avec les fournisseurs pour organiser les réparations ou les remplacements nécessaires.

- **Assistance générale** : Apporter un soutien logistique général aux équipes audiovisuelles, en répondant aux demandes de renseignements, en fournissant des conseils sur le choix des équipements appropriés et en offrant une assistance lors de la planification d'événements ou de projets spéciaux.

- **Assurer le reporting à sa hiérarchie.**

➤ **Compétences techniques :**

- Excellente maîtrise de l'utilisation d'un Progiciel de Gestion Intégrée (ERP) en entreprise ou en établissement public, avec une capacité à enregistrer et gérer les mouvements de stocks de manière efficace.
- Connaissance des normes de stockage et des bonnes pratiques en matière de gestion de magasin.
- Capacité à utiliser des outils informatiques pour maintenir des enregistrements précis et à jour des inventaires.
- Connaissances en électricité et en électronique.
- Capacité à organiser efficacement les équipements audiovisuels dans le magasin, à maintenir un inventaire précis et à suivre les procédures établies.
- Respect des normes éthiques et des procédures de sécurité en matière de gestion des stocks, avec une conduite professionnelle exemplaire.

ARTICLE 4 : Conditions d'accès au concours :

- Être titulaire du diplôme de Technicien Spécialisé, ou diplôme équivalent, relevant du domaine des métiers de l'audiovisuel (**Diplôme donnant accès à l'échelle 9 de la fonction publique**) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée d'au moins 2 années dans un poste similaire ;
- Avoir une maîtrise de l'utilisation de Progiciel de Gestion Intégrée (ERP) en Entreprise ou Etablissement Public est un atout ;
- Être âgé de moins de 40 ans à la date de la prise de service ;
- Être de nationalité Marocaine.

ARTICLE 5 : dossier de candidature

- Formulaire de candidature (**F1**) à renseigner (**Format PDF**), téléchargeable depuis le site www.ofppt.ma;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste (**Format PDF**) ;
- Copie du diplôme requis (**les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence**) (**Format PDF**) ;
- Copie de la CNI (Recto-verso) en **Format PDF** (Une seule page) ;

Modalités de dépôt de dossier de candidature :

S'inscrire et Postuler en envoyant le dossier de candidature **sous format PDF** à l'offre sur le site : <http://recrutement.ofppt.ma> ;

Date limite de réception des candidatures est le _____ à minuit.

N.B : Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération.
Toute information erronée entrainera l'annulation du dossier de candidature.

Date et lieu du concours :

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués à des tests d'évaluation, dont les dates et les lieux du déroulement seront indiqués ultérieurement.

ARTICLE 6 : Affectation

Casablanca.

Said SLAOUI

**Directeur des Ressources
Humaines**